



PROJET D'ETABLISSEMENT

Un projet d'établissement c'est quoi ?

La loi du 31 juillet 1991 a rendu obligatoire la démarche projet d'établissement.
Le projet d'établissement, définit notamment sur la base du projet médical,
la politique générale de l'établissement.

Que contient t'il ?

LE PROJET MEDICAL

LE PROJET MEDICAL

Il donne la destination de l'Hôpital.
Qui allons nous soigner ?

POUR LE POLE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION (SSR)

- Développer et organiser le pôle de soins de suite et de réadaptation en partenariat avec l'hôpital local de Molsheim
- Développer le Département de l'Information Médicale
- Développer la coopération et les filières de soins
- Améliorer la qualité et la gestion des risques
- Former le personnel médical de façon continue

POUR L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)

- Développer et organiser l'EHPAD
- Développer la coopération et les filières de soins
- Améliorer la qualité et la gestion des risques
- Former le personnel médical de façon continue

LE PROJET DE SOINS, PROJET DE VIE

LE PROJET DE SOINS, PROJET DE VIE

POUR LE SSR

- Organiser les activités paramédicales :
 - L'hôpital Saint-Jacques se dote d'une équipe infirmière et aide-soignante spécifique au SSR
- Les soins infirmiers s'inscrivent dans le cadre de la démarche soignante et du raisonnement diagnostic
- Tout acte de soins infirmiers implique une compétence technique relationnelle et éducative
- Les soins infirmiers prennent en compte le droit à l'information, le besoin d'aide, d'éducation et le respect de la dignité du patient
- Les soins infirmiers prennent en compte les besoins du patient en fin de vie
- Organiser le service hôtelier

POUR L'EHPAD

- Adapter le cadre de vie et l'environnement pour le bien-être de la personne accueillie et son entourage
- Personne accueillie et professionnels, partenaires pour vivre au quotidien à l'EHPAD Saint Jacques
- Prendre soin de la personne accueillie pour préserver son autonomie. Chaque résident en fin de vie est accompagné et termine sa vie naturellement et confortablement entouré de ses proches, dans le respect de ses croyances
- Les professionnels de l'hôpital Saint Jacques unissent leurs compétences pour assurer et développer un service rendu de qualité

LE PROJET SOCIAL

LE PROJET SOCIAL

Sa mission première est de reconnaître et mobiliser les ressources humaines. Il a également vocation à préserver et promouvoir les liens sociaux afin de permettre la réalisation de l'ensemble des projets institutionnels



Les axes d'amélioration

- ***Amélioration des conditions de vie au travail :***
 - Par la recherche d'une meilleure adéquation des moyens humains à la charge de travail
 - Rédaction et généralisation des profils de poste : clarifier les rôles pour permettre à chacun de se situer
 - Mettre en place des modes d'organisation du travail propres à favoriser une qualité de vie au travail satisfaisante
 - Meilleure gestion de l'absentéisme
- ***Communication et participation du personnel***
- ***Formation professionnelle et promotion professionnelle***
- ***Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences***
- ***Développement de la politique d'intégration les nouveaux recrutements, les stagiaires d'été, les stagiaires des écoles, les emplois de personnes en situation de handicap, les emplois aidés***

Notre charte :

Des professionnels qui s'engagent :

Les valeurs professionnelles retenues et partagées par tous les acteurs de l'hôpital Saint-Jacques guident l'accompagnement des personnes accueillies et de leurs familles et donnent du sens à l'action.

NOS VALEURS PROFESSIONNELLES

Respect de la dignité de l'être humain et de sa qualité de vie

Solidarité et respect entre les professionnels

Motivation, implication, responsabilité

Respect des règles institutionnelles

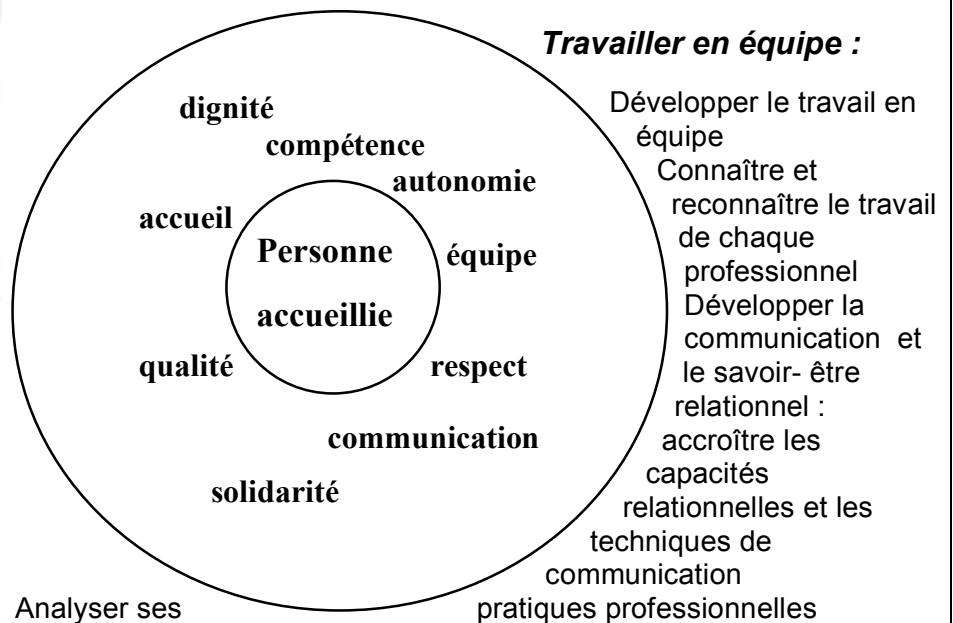
Bienveillance

NOS ENGAGEMENTS

Travailler avec et pour la personne accueillie :

- Connaître et appliquer la Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Inciter chaque personne accueillie à utiliser et développer ses ressources
- Préserver les liens familiaux
- Développer l'animation au quotidien
- Optimiser la prestation hôtelière et l'accueil
- Développer le projet de soins et de vie individualisé
- Etre à l'écoute, empathique, communicant
- Donner une information accessible et loyale et faire participer au choix du traitement
- Etre « bien traitant » : connaître et respecter les habitudes de vie

Travailler en équipe :



- Analyser ses pratiques professionnelles
- Se respecter et respecter les autres
- Connaître et respecter les règles professionnelles
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle
- Respecter les horaires de travail
- Connaître et respecter le règlement intérieur
- Connaître et respecter l'organisation interne

Construire l'avenir de l'institution :

- Participer aux projets institutionnels
- Développer ses compétences en permanence
- Développer la polyvalence
- Poursuivre l'amélioration de la Qualité, de façon continue